FRC2,16265

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 19608

DISCOURS

DE GUYOT-DESHERBIERS,

A la suite de la proposition de Chénier sur le message du Directoire exécutif, relatif à l'affaire d'Ostende.

Séance du 22 Prairial an 6.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Cet implacable ennemi du nom français, le seul dans tout l'univers qui nous reste à vaincre, lui qui tremble pour ses propres foyers, a donc osé, déguisant ses craintes sous une bravade insolente, descendre sur la terre de liberté ! Il ne sait donc pas que cette terre, qui va porter des mœurs, des lois et du bonheur pour

THE NEWBERRY LIBRARY

ses habitans, ne produit pour ses envahisseurs que des chaînes et la mort ! Eh bien ! il est venu nous donner la mesure de ses forces et des nôtres ; deux cent cinquante Français ont enchaîné quinze cents Anglais ; il ne faut qu'un républicain contre six esclaves. Honneur aux départemens réunis avec qui cette journée a cimenté notre éternelle fraternité ! Honneur à la commune d'Ostende qui, la première, a scellé de son sang le contrat de la République indivisible !

Que ceux de nos frères venus de ces départemens, qui sont dans cette enceinte, daignent se lever, que nous les serrions dans nos bras au nom de la victoire.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Prairial an 6.